

Master Economie de la santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Le master « Économie de la santé » (mention et spécialité) s'inscrit dans le programme de recherche et de formation a# la recherche du LIRAES (EA 4470), au sein du département des politiques de santé (DPS) de l'université Paris Descartes. Deux axes de recherche sont privilégiés par les chercheurs :

- Evaluation des politiques publiques de santé. (réorganisation du système de soins face au vieillissement de la population, efficacité et l'efficience des programmes de prises en charge de la perte d'autonomie).
- Acteurs et interactions. Étude des interactions stratégiques entre les agents économiques participants au système de santé (ex. relation médecin-patient, assurances et mutuelles de santé, fonctionnement groupes pharmaceutiques et production de médicaments, etc.)

Ce cadre privilégié facilite l'insertion professionnelle à la fin du Master 2 et permet aussi de considérer une poursuite d'étude en doctorat.

OBJECTIFS

Le master « Économie de la santé » se déroule sur deux années a pour objectif de fournir aux étudiants les éléments nécessaires à la compréhension du fonctionnement et de la gouvernance des organismes et industries de santé. Il s'agit de leur permettre d'acquérir des méthodes de recherche et de développer des capacités de synthèse, d'analyse et de critique ainsi que de leur permettre de maîtriser l'analyse et le traitement de l'information dans le cadre de recherches théoriques et appliquées, plus particulièrement dans le secteur de la santé.

COMPÉTENCES VISÉES

La première année de la mention donne aux étudiants un socle de compétences commun (économie et gestion) et des compétences plus spécifiques, notamment dans la maîtrise des outils quantitatifs et leur application au domaine de l'économie de la santé. La seconde année de la mention spécialise les étudiants en les conduisant a# une insertion professionnelle

soit dans le secteur de l'administration de la santé et de la protection sociale, soit dans celui de l'industrie des produits de santé.

Programme

ORGANISATION

Les cours représentent 60 ECTS pour un volume total de 360h (CM+TD) en présentiel. Les cours sont équilibrés entre théorie et méthodes quantitatives en économie générale, et les projets encadrés (y compris le mémoire) représentent 20% du temps consacré aux étudiants. La réalisation d'un stage, obligatoire au second semestre, est fortement recommandée.

La seconde année est spécialisée en économie de la santé. Les projets encadrés représentent toujours 20% du temps consacré aux étudiants, mais le volume de cours est réduit à 215h pour laisser aux étudiants une plus grande place au travail personnel. Les cours et séminaires de recherche sont concentrés au premier semestre, pour réserver 6 mois (1er mars-31 aout) à la réalisation d'un stage ou d'un mémoire.

STAGES

- 3 mois minimum

La réalisation d'un stage est obligatoire en première et deuxième année de Master. Les étudiants ayant opté pour une carrière dans la recherche, pouvant également opter pour un investissement plus important dans le mémoire. Les projets tutorés représentent 1/5ème du temps dédié aux étudiants. Ils prennent la forme de séminaires où sont discutés des travaux de recherche en lien avec le projet professionnel de chaque étudiant.

Possible dans le cadre des accords de mobilité de l'université (ERASMUS, etc.)

Admission

Etudiants ayant suivi un cursus en sciences économiques de niveau L3, ou étudiants en pharmacie de niveau Bac+5.

PRÉ-REQUIS

Des aptitudes en mathématiques et statistiques sont un plus.

Et après

PASSERELLE

La spécialité du Master « Économie de la santé » permet aussi d'envisager la poursuite d'études. La formation approfondie en nouvelle microéconomie (théorie des jeux, économie industrielle, choix social et théorie des incitations), en évaluation économique (efficacité et efficience des interventions à partir de données d'expérimentations contrôlées – essais cliniques ou expérimentations de politique publique) et en économétrie (données qualitatives, méthodes avancées et économétrie des données de panel), permet aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre en doctorat au sein du LIRAES (EA4470). Les doctorants accueillis dont les sujets de thèse portent sur l'économie de la santé peuvent développer leurs travaux dans les institutions partenaires en France (ex. l'IRDES, pour l'accès aux données de santé), ou à l'étranger, notamment au travers de séjours de recherche ou de codirection de thèse (ex. avec le Département d'évaluation des politiques de santé de l'Université de Montréal, Québec, Canada).

La poursuite d'études à la suite du Master « Économie de la santé » peut également s'envisager dans le cadre d'une autre formation de second cycle de niveau M2, au sein de la Comue Sorbonne-Paris-Cité, ou ailleurs en France ou à l'étranger. Cette pratique est désormais assez courante chez les primo diplômés de tous horizons qui souhaitent ainsi accroître leur champ de compétences dans plusieurs domaines. Par exemple, les primo diplômés en « Économie de la santé » peuvent envisager de compléter leur formation avec des études en Administration hospitalière (ex. EHESP de Rennes, membre du DPS et de la Comue SPC), ou en Santé publique (ex. au travers des relations privilégiées qui sont tissées avec l'École de santé publique de l'Université de Montréal). De manière réciproque, la spécialité du Master « Économie de la

santé » a vocation à accueillir des étudiants primo-diplômés en médecine, en pharmacie, ou en droit de la santé[1] afin de leur permettre d'aborder les aspects de l'évaluation économique qui sont complémentaires de leur formation.

INSERTION PROFESSIONNELLE

De manière spécifique, cette formation permet aux étudiants d'acquérir une expertise et une pratique dans les métiers suivants : Ingénieur(e) d'études économiques et statistiques ; Chargé(e) d'études actuarielles gestion actif – passif, Chargé/Chargée d'études techniques en assurances ; Chargé(e) d'études auprès des agences ou institutions sanitaires (HAS, INVS, IRESP,...), des directions ministérielles (DREES, DARES,...) ; Chargé(e) d'études, cadre et expert de l'administration centrale et locale du système de santé (Caisses d'assurance maladie nationale et régionales – CNAMTS, RSI, MSA, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Agences Régionales de la Santé, CNSA, etc.) ; Chargé(e) d'études, cadre et expert de l'industrie pharmaceutique, des assurances privées ; Chargé(e) d'études et expert de l'évaluation économique des stratégies de santé, Consultant(e) expert(e) en économie de la santé ; Chargé(e) de produit en assurances ; etc.

Contacts

RESPONSABLE(S)

Responsable du diplôme

Sirven Nicolas

nicolas.sirven@parisdescartes.fr

Chauvin Pauline

pauline.chauvin@parisdescartes

Gestionnaire de Scolarité - Master 1

Lambert François

francois.lambert1@parisdescartes.fr

En bref

Composante(s) de la formation

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5

Durée

2 ans

ECTS

120 crédits

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu(x) des enseignements

Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation